PARLONS-EN ü

Nous avons déjà indiqué en
quoi nous considérions la politi-
que du PCF envers les travailleurs
immigrés comme étant profondé-
ment contraire aux intérêts de la
classe ouvrière. Les opérations
de Vitr y et de Montigny-les-Cor-
mcilles ont revêtu un caractère
anti-ouvrier manifeste, en prenant
comme cibles des travailleurs im-
migrés. De tels actes suffiraient
à condamner la politique qui y a
conduit. Mais, de plus, dans une
situation où la bourgeoisie se livre
à une attaque en règle contre les
intérêts des travailleurs, cette poli-
tique sème une profonde division
dans les rangs de la classe ouvrière,
en renforçant les idées selon les-
quelles les travailleurs immigrés
nuisent aux intérêts des travailleurs
français. Dans une période où les
travailleurs immigrés sont l'objet
de multiples attaques gouverne-
mentales, où ils sont victimes d'une
montée du racisme et des crimes
qu'i l engendre, une telle politique
vient renforcer les idées anti-im-
migrés et ainsi faciliter les coups
qui leur sont portés.

Par-delà la lutte immédiate
contre cette politique, une ques-
tion se pose : quelles sont les cau-
ses de ces actions? Qu'est-ce qui
les a engendrées?

S'agit-il de bavures? D'actes
commis par des maires ayant été
trop loin? De toute évidence,
non. D'abord parce qu'elles ont
reçu l'appui public de la direction
du PC F et de Georges Marchais lui-
même. Mais surtout, parce qu'elles
ont été le résultat le plus immédiat
d'une campagne lancée fin octo-
bre par les municipalités PCF de
la région parisienne, avec l'appui
du Bureau politique. Dans le jour-
nal Le Travailleur, le bureau de la
section d'Ivry du PCF appellait
«à la lutte contre la concentration
de l'immigration à Ivry» et ajou-
tait : «Les élus communistes agis-
sent pour que le préfet reloge dans
d'autres villes des familles immi-
grées». Le 28 octobre, le secrétai-
re fédéral du PCF de Seine-Saint-
Denis déclarait : «Les élus com-
munistes de Seine St-Denis pren-
dront des mesures pour arrêter
l'immigration dans leurs villes».
L a nouveauté dans ces déclarations
résidait dans le fait qu'elles appe-
laient à agir à la fois pour empê-
cher l'installation d'immigrés et
obtenir le départ d'autres. Dès ce
moment, nous écrivions : «Quand
le PCF appelle à l'action pour
s'opposer à l'arrivée d'immigrés
dans "ses municipalités" à quelles
actions cela peut bien conduire?
Il y a là le danger du passage d'une
politique à des actes racistes». Il
était inévitable que cette orienta-
tion débouche sur des actions pre-
nant pour cibles des travailleurs
immigrés : l'appel à agir était lancé.

Face à ces actions, l'explica-
tion la plus courante a consisté à
évoquer des raisons électorales.
Pour maintenir au maximum ses
positions lors de la prochaîne
élection présidentielle, la direction
du PC F aurait délibérément choisi

de séduire l'électorat influencé par
les idées racistes. Sans doute, l'his-
toire nous apprendra-t-elle un jour
la raison particulière qui a conduit
à lancer ces actions-là, à ce mo-
ment-là.

Electoralisme

et unité des travailleurs

11 est certain que les motivations
électorales n'ont pas été absentes
du lancement de cette campagne.
En octobre dernier, par exemple,
on pouvait lire dans le journal
du PCF en Seine-St-Denis, 93 Ac-
tualités, à propos de la politique
gouvernementale : «L 'objectif est
aussi politique : diriger le flux
d'immigration vers les communes
à direction communiste c'est
dans le contexte économique, so-
cial et relationnel actuel, chasser
la classe ouvrière». Arrêtons-nous
à cette phrase d'un article qui
commentait le lancement de la
campagne. Notons au passage que
les travailleurs immigrés y sont
distingués de la classe ouvrière; la
classe ouvrière,ce sont les Français!
L'idée exprimée est que la présen-
ce des immigrés conduit les Fran-
çais à partir (vu le «contexte rela-
tionnel» c'est-à-dire les influences
racistes). Ils seraient ainsi un ins-
trument contre «la classe ouvriè-
re». On sait bien qu'existe ici et
là, le refus d'être aux côtés des
Arabes ou des Noirs;certains, pour
y échapper, préfèrent s'en aller.
L a campagne du PCF vise à répon-
dre à cette influence du racisme :
c'est aux immigrés de partir et
non aux Français. L'article conti-
nuait ainsi : «Le pouvoir et le pa-
tronat ont une autre corde anti-
démocratique à leur arc : la casse
du potentiel économique, les li-
cenciements, les fermetures de
bureaux, d'usines et d'ateliers
concourrent au même but que la
concentration d'immigrés donc
de non-électeurs dans des ghettos
de fait. La volonté du gouverne-
ment et du CNPF est de réduire
l'influence du mouvement ouvrier

et démocratique qui s'est assuré
des positions politiques dans les
entreprises et dans les communes ».
Nous y voilà : classe ouvrière égal
Français égal 'lecteurs! Il faut sa-
tisfaire les demandes des électeurs
au détriment des non-électeurs. Si
une partie de la population in-
fluencée par les idées racistes est
mécontente de la présence des
immigrés, il faut lui donner satis-
faction en refoulant les immigrés.
Ce raisonnement conduit à sacri-
fier l'unité des travailleurs français
et immigrés au profit d'une in-
fluence électorale. On serait tenté
de dire : pour faire face à la ma-
nœuvre que vous dénoncez, vous
n'avez qu'à lutter en faveur du
droit de vote des travailleurs im-
migrés. Si manœuvre il v a, ce se-
rait une façon d'y faire face con-
formément à l'égalité des droits
des travailleurs immigrés et donc
de l'unité des travailleurs. Or,

récemment encore, dans L'Huma-
nité, Anicet Le Pors se prononçait
catégoriquement contre le droit
de vote pour les immigrés. O n
comprend d'ailleurs qu'une telle
position serait sans doute mal prise
de cette partie de l'électorat in-
fluencée par les idées racistes. Il
est certain que l'approfondisse-
ment de la crise, la montée du
chômage, la propagande gouver-
nementale ont conduit à un dé-
veloppement des idées racistes.
A u lieu de faire face à cette situa-
tion en œuvrant à l'unité des tra-
vailleurs français et immigrés, la
direction du PCF a choisi délibé-
rément de céder au poids des idées
racistes, de sacrifier ces non-élec-
teurs que sont les travailleurs im-
migrés. Il y a sans doute là un élé-
ment important d'explication sur
les raisons de cette campagne et
les formes qu'elle a prises.

Mais il faut aller plus loin. La
politique du PCF en faveur d'une
«répartition équitable des travail-
leurs immigrés er't toutes les
municipal/ici n'est pas nouvelle.
Elle remonte, en effet, au
début des années 70, sous l'impul-
sion de Georges Marchais. Dès
cette époque, les maires PCF de la
région parisienne avaient fait de
cette question un des points de
leur programme municipal. Il faut
donc rechercher au-delà de
l'échéance électorale de 1981 et
de la situation actuelle pour com-
prendre les raisons profondes de
cette politique.

Le Tiers-Monde en France

Quelle est la raison pour laquel-
le les travailleurs immigrés sont la
cible de cette campagne? Est-ce
parce qu'ils représentent des
«charges sociales» étant donné
qu'ils vivent fréquemment dans la
pauvreté ? A ce compte-là, ce n'est
pas d'une répartition des travail-
leurs immigrés qu'i l faudrait par-
ler mais d'une répartition de tous
les pauvres, immigrés mais aussi
français et l'on sait qu'avec la crise
ceux-ci sont de plus en plus nom-
breux. L a cause de cette campa-
gne n'est donc pas dans les «char-
ges sociales». Si les travailleurs im-
migrés sont visés c'est en raison
de leur spécificité. Quelle est cette
spécificité ? C'est d'appartenir pour
la plupart d'entre eux à des peu-
ples du Tiers Monde. Il faut noter
à ce sujet que la campagne du
PCF ne vise pas les travailleurs im-
migrés européens. Elle vise des tra-
vailleurs venus de pays hier encore
colonisés par la France (ou qui le
sont toujours pour les DOM-TOM),
à l'égard desquels l'impérialisme
a imposé et continue d'imposer
fréquemment sa domination. L'at-
titude adoptée à l'égard des
travailleurs immigrés, qui sont en
quelque sorte le Tiers Monde en
France, est l'expression concrète
du type de rapports que l'on envi-
sage réellement, que l'on pratique,
à l'égard des peuples auxquels ils

appartiennent. Et nous touchons
là aux causes profondes, histori-
ques, de la politique du PCF envers
les travailleurs immigrés.
Comment caractériser la façon
dont la politique du PCF conçoit,
à travers sa pratique et ses posi-
tions, les rapports avec les travail-
leurs immigrés? Ils sont considérés
comme une masse que l'on se ren-
voie d'une municipalité à une au-
tre; à laquelle, de toute manière,
on ne laisse pas la liberté du choix ;
à laquelle on impose des décisions.
L a démocratie n'existe pas pour
eux : on décide qu'ils doivent être
répartis. En somme, on leur refuse
le droit d'être indépendants, de
décider par eux-mêmes. Ce sont
des hommes sans voix. Il y a, à
leur égard, un comportement imbu
d'un esprit de supériorité manifes
te : on décide pour eux.
L'attitude envers les travailleurs
immigrés a une double significa-
tion. D'une part, elle pose la ques-
tion de l'unité de la classe ouvrière
de France, de l'unité des travail-
leurs français et immigrés face à
ceux qui les exploitent. D'autre
part, elle pose la question du type
de rapports avec les peuples dont
ils sont les représentants.
L'attitude de la direction du
PCF envers les travailleurs immi-

grés reflète sa politique réelle,
spontanée pourrait-on dire, en-
vers les peuples du Tiers Monde.
Il ne s'agit pas d'un incident
dans l'histoire du PCF.

Deux attitudes à l'égard

de l'impérialisme

Jusque dans les années 30, le
PCF eut envers les peuples colo-
nisés une attitude juste : consis-
tant à soutenir les luttes de libé-
ration contre l'impérialisme fran-
çais, à reconnaître le droit à
l'indépendance des peuples colo-
nisés.

Cette position était consécutive
à la scission qui s'était produite
avec le Congrès de Tours en 1920.
Elle constituait une rupture avec
des positions de soutien au colo-
nialisme et à l'impérialisme fran-
çais qui avaient profondément
marqué le mouvement ouvrier
français au XIXe siècle et qui
l'avaient conduit majoritairement
à emboîter le pas de la bourgeoisie
en 1914. Le Congrès de Tours
constitua la résolution de la con-
tradiction qui traversait le mouve-
ment ouvrier français et opposait
le courant anti-impérialiste au
courant pro-impérialiste. L a lutte
contre la guerre du Ri f qui suivit
la naissance du PCF demeurera,
par exemple, une des plus belles
pages de l'histoire du mouvement
ouvrier français. Mais, à partir de
1937, de profondes transforma-
tions allaient être apportées dans
la politique di. PCF à l'égard des
peuples colonisés. Certes, à cer-
tains moments il a poursuivi son
action anticolonialiste (notamment
contre la guerre d'Indochine après

son expulsion du gouvernement
en 1947) et dans ses rangs des mi-
litants ont continué à soutenir
les peuples en lutte contre l'im-
périalisme français. Mais c'est une
autre politique qui a dominé, ca-
ractérisant en profondeur l'orien-
tation du PCF depuis une quaran-
taine d'années. La contradiction
qui traversait le mouvement socia
liste et qui éclata en 1920 s'est re-
trouvée ultérieurement et continue
à exister parmi ceux qui se récla-
ment du communisme.

Thorez défenseur

de l'union française

En 1937, Maurice Thorez enga-
geait le PCF dans une profonde
modification de sa ligne. Il décla-
rait : «Si la question décisive du
moment c'est la lutte victorieuse
contre le fascisme, l'intérêt des
peuples coloniaux etf dans Ivur
union avec le peuple de France et
non dans une attitude qui pourrait
favoriser les entreprises du fascisme
et placer par exemple l'Algérie, la
Tunisie ou le Maroc, sous le joug
de Mussolini ou de Hitler ou faire
de l'Indochine une base d'opéra-
tions pour le Japon militariste.
Créer les conditions de cette union
libre, confiante et fraternelle des
peuples coloniaux avec notre peu-
ple, n'est-ce pas, là encore, tra-
vailler à remplir la mission de la
France à travers le monde. » (« La
France du Front populaire et sa
mission dans le monde»). Ains i
le maintien de la domination fran-
çaise était justifié sous le prétexte
de la menace fasciste. L'attitude
dénoncée était celle des forces lut-
tant en faveur de l'indépendance.
Or, en 1937, le maintien du colo-
nialisme signifiait la poursuite
d'une politique de répression con-
tre les peuples dominés. C'est ainsi
qu'en Tunisie, à Metlaoui, une
grève de mineurs était réprimée
violemment et 17 mineurs tués;
c'est ainsi encore que l'organisa-
tion algérienne, «L'Etoile nord-
africaine» qui revendiquait l'indé-
pendance était dissoute par le gou-
vernement du Front populaire.

En 1939, Maurice Thorez, ap-
profondissant cette orientation,
théorisait le refus de l'indépen-
dance algérienne en déclarant qu'i l
n'y avait pas de nation algérienne
mais une «nation en formation».
A Alger, il déclarait : «Où est
maintenant dans votre pays la ra-
ce élue, celle qui pourrait préten-
dre à la domination exclusive, cel-
le qui pourrait dire : cette terre
a été la terre de mes seuls ancêtres
et elle doit être la mienne?».

Le 8 mai 1945, en Algérie, l'ar-
mée colonialiste française massa-
crait plusieurs dizaines de milliers
d'Algériens qui manifestaient pour
l'indépendance. Le 12 mai, le
Comité central du PCF publiait
un communiqué dans lequel il ap-
pelait à la répression et affirmait :
« Il faut tout de suite châtier im-
pitoyablement et rapidement les

organisateurs de la révolte et les
hommes de main qui ont dirigé
l'émeute». De 1945 à mai 1947,
des ministres communistes parti
cipèrent au gouvernement. Or,
au cours de cette période, outre
cette répression massive en Algérie,
il y eut en particulier le massacre
de milliers d'habitants de Mada-
gascar ainsi que le début de la
guerre contre le peuple vietnamien.
Le PCF a maintenu, malgré tout,
sa présence au gouvernement.

En juin 1945, Maurice Thorez
déclarait : «Nous avons toujours
proclamé que le droit au divorce
ne signifiait pas l'obligation de
divorcer. Nous n 'avons jamais ces-
sé de montrer que, par exemple,
l'intérêt des populations de l'Afri-
que du Nord était dans leur union
avec le peuple de France. Les
Nord-A fricains, dont beaucoup
sont morts, depuis la Tunisie jus-
qu'aux champs de bataille de
l'Allemagne, pour la libération de
la France, l'ont admirablement
compris. ».

Alors que le gouvernement ve-
nait d'engager la guerre du Viet-
nam, voici comment était justifié
par le PCF le maintien de ses minis-
tres dans ce même gouvernement :
«D'accord sur tous les autres
points de la politique gouverne-
mentale, il n'était pas possible
d'abandonner les points d'accord
pour un seul point de désaccord... »
Durant de longues années, et alors
même que le peuple algérien avait
engagé sa lutte armée de libération
nationale, le PCF continua à dé-
fendre le maintien de «l'Union
française», c'est-à-dire le maintien
de la domination colonialiste fran-
çaise .

Des pouvoirs spéciaux

à la lutte

des foyers sonacotra

Quand, en 1954, débuta l'insur-
rection nationale algérienne, un
communiqué du PCF condamnait
ses premiers actes en ces termes :

« Des actes individuels susceptibles
de faire le jeu des pires colonialis-
tes, si même ils n'étaient pas sus-
cités par eux». En janvier 1956,
le gouvernement du socialiste Guy
Mollet était mis en place. Celui-ci
ne dissimulait pas ses intentions
puisqu'il affirmait que sont but
était de «maintenir et renforcer
l'union indissoluble entre l'Algérie
et la France métropolitaine» et ¡1

ajoutait : «Dans l'immédiat, le po-
tentiel militaire des forces dé-
ployées en Algérie ne peut encore
être diminué. Les besoins des
troupes seront satisfaits et leur re-
lève assurée». A la tribune de l'As-
semblée nationale, Jacques Duclos
intervenait en faveur de l'Union
française et accusait les USA de
vouloir prendre la place de la
France en Algérie, avant d'annon-
cer que les députés PCF votaient
l'investiture de Gu y Mollet. En
février 56, celui-ci demande des
« pouvoirs spéciaux» Une nouvelle
fois, il affirme ses intentionslW/l/-
gérie est et restera Indissoluble-
ment liée à la France métropoli-
taine». Il ajoutait que si les com-
battants algériens refusaient de se
rendre «la France serait alors con-
trainte de mobiliser toutes ses
ressources pour assurer par tous
les moyens la sécurité des popu-
lations». Le texte présenté devant
l'Assemblée nationale, et par le-
quel étaient réclamés les pouvoirs
spéciaux était lui-même sans am -
biguïté : « Le gouvernement dispo-
sera en Algérie des pouvoirs les
plus étendus pour prendre toute
mesure exceptionnelle comman-
dée par les circonstances en vue
du rétablissement de Tordre, de
la protection des personnes et des
biens et de la sauvegarde du terri-
toire.». Les députés du PCF votent
néanmoins les pouvoirs spéciaux.

Le 15 mars, des renforts militaires
étaient envoyés en Algérie. Le mê-
me jour, au Sénat, les sénateurs
du PCF votaient à leur tour les
pouvoirs spéciaux.
A u cours de la guerre colonia-
liste d'Algérie, les travailleurs im-
migrés algériens en France demeu-
rèrent à peu près seuls, face aux
coups de la répression. Ils étaient
seuls lors de la manifestation d'oc-
tobre 61 où ils protestaient contre
le couvre-feu que le préfet de po-
lice Papon leur avait imposé et au
cours de laquelle plusieurs centai-
nes d'entre eux furent assassinés
(voir L'Humanité rouge N"1222).
L a place d'un parti anticolonialis-
te se devait d'être à leur côté.

Ce sont-là autant de faits pas-
sés sous silence ou évoqués de ma-
nière falsifiée quand il s'agit,
aujourd'hui, de mettre en accusa-
tion le PS.

Bien sûr, ces faits ne doivent pas
faire oublier la lutte qui se mena
ultérieurement contre l'OAS et
pour la fin de la guerre d'Algérie.
Ce combat contre la menace fas-
ciste en France est malheureuse-
ment utilisé pour tenter de faire
croire en une attitude anti-colo-
nialiste de bout en bout. Les faits
sont les faits; les uns ne doivent
pas servir à éliminer les autres.
Charonne ne doit pas faire oublier
la solitude des manifestants algé-
riens d'octobre 61, ni l'absence de
grande mobilisation qui suivit le
massacre.

Plus récemment, il faut rappe-
ler l'attitude qui fut celle de la di-
rection du PC F envers la lutte des
travailleurs immigrés des foyers
Sonacotra. Celle-ci constitua, à son
sommet, le plus puissant mouve-
ment des immigrés en France de-
puis la guerre d'Algérie. Ces mil-
liers de travailleurs immigrés
s'étaient donnés leur propre di-
rection à leur lutte, ils avaient
formé un Comité de coordination
national dont ils revendiquaient
la reconnaissance par la direction
de la Sonacotra. Ainsi, ils avaient
mis sur pied l'organisation indé-
pendante de leur lutte. Or, la di-
rection du PC F refusa toujours de
reconnaître ce Comité de coordi-
nation dont la représentativité fut
démontrée notamment lors de
grands meetings et manifestations,
rassemblant des milliers d'immi-

grés et où le PCF brilla par son
absence. No n seulement la direc-
tion du PCF refusa de le reconnaî-
tre mais elle le combattit.

Entre la politique d'hier en-
vers les colonies et celle d'aujour-
d'hui envers les travailleurs immi-
grés, il y a continuité. Le trait fon-
damental commun en est la défen-
se du maintien de rapports de do-
mination envers ces peuples, le re-
fus pratique de la reconnaissance
de leur indépendance, de l'établis-
sement de rapports avec eux sur
un pied d'égalité.
En dépit de ses proclamations
anti-impérialistes, la politique du
PCF envers les travailleurs immi-
grés révèle de manière concrète
les conceptions impérialistes de
la direction de ce parti. La lutte
pour l'unité de combat des tra-
vailleurs français et immigrés, pour
la transformation radicale de la
situation des travailleurs immigrés
vivant en France, pour leur égalité
effective avec les travailleurs fran-
çais , est une des marques de toute
politique anti-impérialiste , une
première preuve tangible que l'on
n'est pas de ceux qui ne voient dans
le Tiers Monde que des matières
premières et des bras, une huma-
nité dont on n'entend pas la voix.
L a fin de ce siècle sera inévitable-
ment de plus en plus marquée par
cette question. Ceux qui, de ma-
nière ouverte ou dissimulée, s'em-
ploieront à maintenir la domina-
tion impérialiste iront à rencon -
tre des nécessités du développe-
ment historique.

Pierre BURNAN D